

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Avant-propos	
Jean-Yves CHÉROT et Benoit FRYDMAN	VII
PREMIÈRE PARTIE	
Enjeux méthodologiques	
Concept de droit et globalisation	
Jean-Yves CHÉROT	3
1. – UNE RELECTURE DU CONCEPT DE DROIT DANS LA TRADITION ANALYTIQUE	4
2. – LES QUESTIONS SUR LE CONCEPT DE DROIT AU DÉFI DE LA GLOBALISATION	8
2.1. – <i>Le concept de droit au défi des autres systèmes politiques dans le monde. Concept de droit comme transplant?</i>	9
2.2. – <i>Le concept de droit au défi de l'affaiblissement de l'État</i>	11
Comment penser le droit global?	
Benoit FRYDMAN	17
UNE QUESTION PROVOCANTE	17
1. – APPROCHE PRAGMATIQUE DU DROIT GLOBAL	20
1.1. – <i>Chantiers, études de cas et OJNI</i>	20
1.2. – <i>Penser le droit sans l'ordre juridique – L'approche micro-juridique</i>	21
1.3. – <i>Critique du «nationalisme méthodologique»</i>	24
1.4. – <i>Ubi societas ibi ius – Le droit de la société civile mondiale.</i>	27
2. – DYNAMIQUES DU DROIT GLOBAL	28
2.1. – <i>Destruction créatrice et extension du domaine de la norme – Le droit global est-il du droit?</i>	28
2.2. – <i>La course vers le bas et le marché global des droits nationaux</i>	30
2.3. – <i>La loi naturelle du marché global</i>	32
2.4. – <i>La lutte pour le droit.</i>	34
2.5. – <i>La pannomie.</i>	37

	PAGES
2.6. – <i>Les nouveaux points de contrôle</i>	38
2.7. – <i>L'exemple de la régulation des contenus sur Internet</i>	40
2.8. – <i>L'exemple de la responsabilité sociale des entreprises</i>	42
2.9. – <i>L'exemple du contentieux transnational des droits de l'Homme</i>	44
2.10. – <i>La guerre des normes</i>	45
2.11. – <i>Normes techniques vs. règles juridiques</i>	46
CONCLUSION	47
 Rendre compte du droit dans un contexte de globalisation	
Éric MILLARD	49
1. – GLOBALISATION ET SCIENCE	52
1.1. – <i>Plusieurs conceptions de la théorie analytique telle qu'elle est pratiquée</i>	53
1.2. – <i>Globalisation et sciences justificatives-normatives du droit</i>	54
1.3. – <i>Globalisation et science descriptive-normative</i>	54
1.4. – <i>Globalisation et science descriptive-empirique</i>	56
2. – QUELS CONCEPTS POUR RENDRE COMPTE DU GLOBAL?	58
2.1. – <i>Faire du neuf avec de l'ancien</i>	58
2.2. – <i>Une approche pragmatique</i>	59
3. – UNE NÉCESSITÉ : PRÉPARER LES JURISTES À PENSER LE GLOBAL	61
 Monisme revisité contre juriglobisme incohérent	
Otto PFERSMANN	63
1. – LE JURIGLOBISME COMME FAUSSE SOLUTION D'UN PROBLÈME ESQUIVÉ	66
2. – LA QUANTIFICATION DU LIEN JURIDIQUE	71
3. – LE MALENTENDU PLURALISTE	80
3.1. – <i>Le faux pluralisme juridico-anthropologique</i>	80
3.2. – <i>Les théories du réseau comme conceptions hiérarchiques du droit</i> ..	82
3.3. – <i>La fragmentation juridique dans le contexte des lois de procédure</i> ..	85
4. – APOLOGIE MONISTE POUR UN PLURALISME OUVERT	86
 Analyser le pluralisme pour comprendre la mondialisation?	
Jean-Jacques SUEUR	89
1. – GÉNÉALOGIES	95
1.1. – <i>Le mythe du marché « standard » et ses critiques</i>	97
1.2. – <i>L'État du droit et sa contestation</i>	100

	PAGES
2. – CENTRALITÉ DU PLURALISME.....	104
2.1. – <i>L'État dans l'économie de marché</i>	105
2.1.1. L'État et le marché.....	105
2.1.2. L'État dans la mondialisation. Le pluralisme comme « traduction » de la mondialisation.....	108
2.2. – <i>Le droit vu comme un marché</i>	112
 La globalisation du droit : une idée théoriquement inutile	
Frédéric ROUVIÈRE.....	115
 DEUXIÈME PARTIE Enjeux doctrinaux	
 Du droit international classique au droit global	
Hervé ASCENSIO.....	129
 Les droits de l'Homme dans les théories du droit global	
Ludovic HENNEBEL.....	140
INTRODUCTION.....	140
1. – L'ORDRE GLOBAL.....	143
2. – LA JUSTICE GLOBALE.....	152
3. – LA GOUVERNANCE GLOBALE.....	160
4. – CONCLUSION.....	164
 Le concept de droits sociaux fondamentaux dans la mondialisation	
Carlos Miguel HERRERA.....	166
1.....	169
1.1. – <i>Le déclin de l'État-nation</i>	170
1.2. – <i>L'universalisation des droits de l'Homme</i>	171
1.3. – <i>La suprématie du juge</i>	173
2.....	175
2.1. – <i>Droits sociaux et politiques étatiques</i>	175
2.2. – <i>Droits sociaux, droits de l'Homme</i>	176
2.3. – <i>Droits sociaux et justiciabilité</i>	178

	PAGES
Un chaos conceptuel qui fait sens : la rhétorique du constitutionnalisme global	
Guillaume TUSSEAU	182
INTRODUCTION	182
1. – UNE TENTATIVE DE CARTOGRAPHIE DU CONSTITUTIONNALISME GLOBAL	188
1.1. – <i>La disqualification des constitutions étatiques</i>	188
1.1.1. La disqualification autonome	188
1.1.2. La disqualification hétéronome	190
a. La primauté du droit de l'Union européenne	190
b. La maîtrise du constitutionnalisme national par la Cour européenne des droits de l'Homme	191
1.2. – <i>Le constitutionnalisme sans l'État</i>	193
1.2.1. Le constitutionnalisme supraétatique	193
a. La substantialisation du droit international	193
b. La verticalisation du droit international	194
c. La constitutionnalisation des acteurs internationaux	196
1.2.2. Le constitutionnalisme transnational	198
a. La substantialisation des régimes juridiques privés	199
b. Le constitutionnalisme sociétal	200
2. – L'ÉTABLISSEMENT DU MOUVEMENT JURIDIQUE PERPÉTUEL?	203
2.1. – <i>La rhétorique autoentretenue d'une « jurisprudence des principes »</i> ..	204
2.1.1. Pouvoirs rivaux ou alliés pacifiques?	204
2.1.2. La machine juridique qui ne s'arrête jamais	205
2.2. – <i>Une lecture stratégique de la métaphore du « dialogue » constitutionnel</i>	208
2.2.1. De l'hétéarchie instable au dialogue transconstitutionnel : bonne volonté ou intérêt personnel?	209
a. L'explication idéaliste du transconstitutionnalisme	209
b. Le contrepoint d'une explication moins idéaliste	211
2.2.2. La fonction architectonique du discours des droits de l'Homme	212
2.2.3. À malin constitutionnel, malin constitutionnel et demi	213
2.2.4. Le « raisonnement à la Solange » comme paradigme de la mesure de la confiance et de la défiance	219
2.3. – <i>Le constitutionnalisme global comme police d'assurance pour les hiérarchies intellectuelles et politiques établies?</i>	223
2.3.1. L'autosatisfaction du cadre intellectuel constitutionnel	223
a. Le confort intellectuel du constitutionnalisme	223
b. Le constitutionnalisme entre limitation et établissement de pouvoirs	225

	PAGES
2.3.2. Vers la sanctuarisation du légalisme occidental?	226
La théorie relationnaliste du droit à l'épreuve de la mondialisation de la justice civile	
Emmanuel JEULAND.....	229
1. – L'INTERACTION DES JUGES AU SEUIL DU PROCÈS	239
1.1. – <i>Class action et action déclaratoire en incompétence</i>	240
1.2. – <i>Class action et abus de procédure</i>	242
2. – L'INTERACTION DES JUGES LORS DE LA RÉALISATION DU PROCÈS	244
2.1. – <i>L'interaction des juges en matière d'enquête</i>	244
2.2. – <i>L'interaction fondée sur la notion d'ordre public international</i>	248
L'Union européenne, laboratoire du droit global	
Delphine DOGOT et Arnaud VAN WAEYENBERGE.....	251
UNION EUROPÉENNE ET GLOBALISATION : PASSIONS ET AMBIVALENCES.....	252
UNION EUROPÉENNE COMME LABORATOIRE DE THÉORIE DU DROIT	253
1. – DE NOUVEAUX INSTRUMENTS D'ACTION PUBLIQUE	255
1.1. – <i>Objectifs et procédures</i>	256
1.2. – <i>Normes techniques</i>	257
1.3. – <i>Benchmarking</i>	260
2. – DE NOUVEAUX ACTEURS.....	262
2.1. – <i>Agences</i>	263
2.2. – <i>Experts</i>	265
3. – DE NOUVEAUX MODES DE CONTRAINTE	268
3.1. – <i>Contrôle par transparence</i>	269
3.2. – <i>Sanction par l'image</i>	270
4. – CONCLUSION	272
Vers un droit commun mondial?	
Olivier THOLOZAN	274
1. – LE DROIT COMMUN DANS LE CHAMP DES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES.....	276
1.1. – <i>La communautarisation du droit international</i>	276
1.2. – <i>Le Droit de la solidarité commune dans l'unification européenne</i> ..	280
1.3. – <i>L'internationalisation du noyau dur des droits politiques nationaux</i>	285

	PAGES
2. – LES THÉORIES JUSTIFICATIVES DU DROIT COMMUN	287
2.1. – <i>Un droit commun entre transcendance et immanence</i>	287
2.2. – <i>Les limites du débat sur le droit commun</i>	291
Conclusions	296
Table des matières	297